



La place du Nord dans l'avenir du Canada

IQALUIT, le 7 novembre 2006 – Les premiers ministres du Nord ont signé aujourd'hui une entente qui renouvelle l'Accord de coopération nordique pour un second terme de trois ans. Les gouvernements du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon ont signé cet Accord pour la première fois en septembre 2003 à Cambridge Bay au Nunavut. La cérémonie de signature s'est tenue aujourd'hui à l'Assemblée législative du Nunavut en présence des 19 étudiants participants cette semaine au premier parlement jeunesse du Nunavut.

Le renouvellement de l'Accord a conclu le quatrième Forum annuel des premiers ministres du Nord.

Les premiers ministres se sont rencontrés aujourd'hui afin de discuter de l'orientation future que prendront leurs territoires et du processus avec lequel ils travailleront ensemble et avec le gouvernement fédéral et leurs homologues provinciaux.

Ils ont été encouragés par l'accent mis par le premier ministre du Canada, à la suite de sa récente visite dans le Nord, sur l'importance accrue des territoires dans l'avenir de tous les Canadiens. Dans son discours intitulé *L'appel du Nord*, prononcé à Yellowknife en août dernier, le premier ministre du Canada a indiqué qu'« il est temps de songer à un nouveau Nord, un Nord fort, prospère et affranchi des politiques gouvernementales paternalistes du passé. »

Les premiers ministres du Nord endossent cette vision et se rendent compte qu'avec les vastes étendues d'eau qui bordent la côte des territoires et les immenses réserves de minerais et de ressources énergétiques, ils seront les principaux acteurs de la future prospérité économique du Canada et du maintien de la souveraineté du Canada dans l'Arctique.

Ils ont également souligné que les initiatives nationales d'importance telles que les Jeux d'hiver du Canada qui seront tenu à Whitehorse du 23 février au 10 mars 2007 et l'Année polaire internationale 2007-2008 ouvrent la voie à l'importance croissante du Nord dans l'avenir du Canada.

Les premiers ministres du Nord ont discuté des grands dossiers suivants pour leurs territoires :

Un nouveau fédéralisme fiscal

Les premiers ministres ont pris part à des consultations engagées à la suite du Budget de mai 2006. Les trois territoires ont précédemment établi le bien-fondé, auprès d'un comité d'experts fédéral et d'un comité provincial-territorial, d'envisager une approche renouvelée pour une formule de financement des territoires (FFT). Les rapports et les recommandations de ces comités ont reconnu les besoins énormes et les coûts élevés de la prestation des services dans le Nord, et ont proposé un retour vers une formule axée sur les besoins pour suppléer aux manques dans les finances des territoires. Ils ont également souligné le besoin d'incitatifs au développement économique, l'importance d'être les premiers bénéficiaires des recettes de l'exploitation des ressources et la nécessité d'investir dans les infrastructures qui permettront au Nord de rattraper le retard par rapport au reste du Canada.

Les deux comités ont endossé la position des territoires sur la FFT. En juillet, le Conseil de la fédération a également endossé la position des territoires. Les premiers ministres aimeraient que ces recommandations soient mises en application pour l'exercice financier 2007-2008.

Ils s'attendent de participer à un processus significatif qui appuie la décision fédérale et qui débutera le mois prochain lors d'une rencontre avec le ministre des Finances. Tout changement à la FFT aura un profond impact sur le Nord et sur son avenir, celle-ci requérant une considération commune et entière des perspectives et des priorités du Nord.

Les infrastructures

Une des caractéristiques clés du nouveau fédéralisme fiscal est que le Canada reconnaît que les territoires ont besoin de l'engagement continu du gouvernement fédéral de s'assurer que les infrastructures essentielles dans le Nord correspondent aux normes canadiennes. Le Nord doit rattraper le retard afin d'atteindre le potentiel de la mise en valeur des ressources et la prospérité économique, et de provoquer la création d'emploi que promet un tel développement. En août dernier, le premier ministre a parlé de la nécessité de travailler ensemble afin de libérer le trésor de ressources qui se trouve dans le Nord. Il faudra pour cela des infrastructures adéquates.

Les territoires ne peuvent pas atteindre leurs objectifs en matière d'infrastructures avec une approche progressive dans le cadre des dépenses en capital annuelles de la FFT. Les premiers ministres invitent le gouvernement fédéral à travailler avec les territoires afin de développer un processus pour quantifier les besoins et pour ensuite établir un investissement spécifique, stable et à long terme – un Fonds nordique sur l'infrastructure stratégique – de manière à atteindre conjointement les objectifs en matière d'infrastructures dans l'ensemble du Nord.

Les premiers ministres invitent le Canada à les aider à finir le travail de construction du Canada – de la même façon dont le sud du Canada a été bâti au cours des 150 dernières années.

L'impact des coupures budgétaires du gouvernement fédéral

Les premiers ministres ont exprimé leurs préoccupations quant aux récentes compressions dans les dépenses annoncées par le gouvernement fédéral et particulièrement en ce qui a trait aux réductions budgétaires dans les programmes d'alphabétisation.

Les premiers ministres appuient le travail du Conseil de la fédération sur cette question.

Le transfert des responsabilités et le partage des recettes de l'exploitation des ressources

Au cours de deux décennies, le transfert des responsabilités a été un enjeu important pour les territoires et, les premiers ministres sont encouragés par l'engagement du gouvernement fédéral de conclure le transfert des pouvoirs de type provincial aux trois territoires. Le temps est venu de résoudre cette question, celle-ci étant une condition préalable au développement économique du Nord et de sa contribution à l'ensemble du Canada. Les premiers ministres ont insisté sur l'importance pour chaque territoire de contrôler son propre mode de gestion des ressources.

Le transfert des responsabilités doit être envisagé comme un processus de développement politique, social et économique et non pas comme un simple transfert des programmes.

Les premiers ministres reconnaissent que le premier ministre du Canada s'est engagé à ce que les gens du Nord soient les premiers bénéficiaires du développement des ressources du Nord.

La vision nordique

Les premiers ministres ont indiqué que les questions relatives à la souveraineté, aux relations circumpolaires et aux changements climatiques requièrent l'adoption d'une approche panterritoriale. Ils ont donné instruction à leurs fonctionnaires de développer un plan d'action stratégique qui encadrera le dialogue avec le Canada sur une vision nordique, en accord avec les principes exposés dans le document sur la souveraineté publié l'an dernier lors de la réunion des premiers ministres du Nord. La stratégie sera globale et traitera des sujets suivants :

- **La souveraineté du Canada dans l'Arctique**

Les gens du Nord ont donné les munitions au Canada, en ce qui a trait à la réclamation de la souveraineté dans l'Arctique, en démontrant qu'ils utilisent et occupent ces terres et ces eaux depuis des siècles. L'avenir du Canada offre au Nord l'occasion de devenir un partenaire à part entière du reste du Canada.

La souveraineté dans l'Arctique est renforcée par la présence de communautés solides et saines dans tout le Nord. Les premiers ministres ont insisté sur la dimension humaine relative à la souveraineté de l'Arctique comme étant l'élément central de la souveraineté et de la sécurité.

Les premiers ministres des territoires se félicitent que le premier ministre du Canada fasse de cette question une priorité nationale. Ils s'engagent à appuyer le Canada en matière de réclamation de la souveraineté dans l'Arctique en travaillant avec les gouvernements et avec le Canada en offrant des services et des infrastructures dans l'ensemble du Nord.

- **Les relations circumpolaires**

Les premiers ministres ont insisté sur le fait que le maintien de relations efficaces avec nos voisins des pays circumpolaires est essentiel à la souveraineté du Canada et aux garanties de sécurité. Ils ont également exprimé leur confiance que le gouvernement fédéral travaillera avec les gouvernements territoriaux afin de bien reconnaître les responsabilités accrues des territoires dans la formulation des orientations politiques futures pour le Nord du Canada et le monde circumpolaire.

Ils ont indiqué que ces questions telles que le changement climatique sont critiques dans le monde circumpolaire, et que les intérêts du Nord du Canada doivent être pleinement représentés dans les forums internationaux où ces questions sont considérées.

- **Le changement climatique**

Les premiers ministres du Nord ont indiqué que le changement climatique constitue et constituera un important défi environnemental, économique et social pour toutes les juridictions canadiennes, et que les trois territoires ressentent déjà, dans une large mesure, les premiers effets du changement climatique,

Ils ont indiqué que, bien que les trois territoires prennent les actions nécessaires pour s'occuper du changement climatique, ceux-ci ne disposent pas de la capacité fiscale pour réduire adéquatement les impacts climatiques actuels et futurs.

Ils ont donné la mission à leurs ministres de leur présenter un tableau plus précis des conséquences du changement climatique dans le Nord et de leur proposer des mesures

d'adaptation concrètes et pratiques aux changements climatiques. Les premiers ministres ont fait remarquer que l'Année polaire internationale (API) 2007-2008 serait une bonne occasion pour encourager la recherche sur ces mesures pratiques.

Les premiers ministres ont indiqué que le défi du Canada sera de faire usage du legs de l'API de manière à renforcer les capacités des gens du Nord afin qu'ils s'engagent davantage dans la recherche et dans l'activité scientifique dans et au sujet du Nord, et qu'ils en profitent davantage.

La violence familiale

Les premiers ministres sont grandement préoccupés par le problème constant de la violence familiale. Ils ont discuté des efforts accomplis dans leurs juridictions respectives afin de gérer certains de ces problèmes. Ils ont convenu de partager les meilleures pratiques pour faire baisser l'incidence de la violence familiale. Ils ont donné instruction à leurs fonctionnaires de créer des initiatives de réduction de la violence familiale et d'améliorer celles déjà existantes dans les trois territoires.

Cour d'appel nordique

Les gens du Nord devraient disposer d'un système judiciaire qui reflète une compréhension du contexte social et culturel du Nord, de même que de nouveaux systèmes d'autonomie gouvernementale et de la gouvernance dans le Nord qui émergent dans les territoires.

Une cour d'appel nordique mènerait à l'établissement d'une jurisprudence nordique cohérente. L'accès à la justice en serait amélioré et celle-ci aurait une valeur symbolique pour les gens du Nord.

Les premiers ministres ont exprimé d'un commun accord la nécessité de faire avancer les discussions pour constituer une cour d'appel nordique.

Abolition du registre des armes à feu

Au nom de leurs électeurs, les premiers ministres ont accueilli la proposition du gouvernement fédéral d'abolir le registre des armes à feu et ont invité leurs représentants fédéraux d'appuyer les modifications.

Conclusion

Les premiers ministres sont impatients de travailler avec le gouvernement fédéral dans les mois à venir en s'inspirant de la déclaration du premier ministre du Canada énonçant que « c'est enfin le tour du Nord. » Les engagements du fédéral relativement à la FFT, aux

accords de transfert des responsabilités et de partage des revenus tirés des ressources, et aux nouveaux investissements dans les infrastructures définiront l'avenir du Nord du Canada.

Le prochain Forum annuel des premiers ministres du Nord se tiendra au Yukon en 2007.

– 30 –

Sources :

Bill Clay Directeur des communications Bureau du premier ministre Gouvernement du Nunavut (867) 975-5059	Albert Petersen Conseiller aux communications du Cabinet Bureau du premier ministre Gouvernement du Yukon (867) 633-7961	Julia Mott Coordonnatrice des communications du Cabinet Bureau du premier ministre Gouvernement des T.-N.-O. (867) 669-2304
---	---	--